

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE.

SESSION ORDINAIRE 1957 - 1958

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AGRICULTURE

Mercredi 16 juillet 1958. — *Présidence de M. Restat, président.* — Le président a rendu compte à ses collègues de l'entretien que venait d'avoir une délégation de la commission avec M. Houdet, Ministre de l'Agriculture. Cet entretien a essentiellement porté sur les questions d'ordre législatif en suspens : élections aux Chambres d'Agriculture, réglementation du cumul des fermages, loi-cadre agricole, statut de l'enseignement et de la vulgarisation agricole ainsi que sur les questions d'actualité sur lesquelles le Gouvernement devra statuer prochainement, notamment la question du prix des produits agricoles pour la campagne 1958-1959.

Sur ce point, M. Restat a rappelé au Ministre l'importance qu'attache la commission à l'application sans réserve des dis-

positions en vigueur concernant les conditions de fixation des prix agricoles, le jeu de l'indexation ne faisant qu'enregistrer à retardement les hausses des facteurs de production auxquelles ont eu à faire face les agriculteurs au cours de la campagne.

M. Houdet a indiqué qu'il n'était pas actuellement en mesure de prendre un engagement précis à ce sujet. En tout état de cause, une décision doit être prise avant le 31 juillet.

FAMILLE, POPULATION, SANTE PUBLIQUE

Mercredi 16 juillet 1958. — *Présidence de M. Dubois, président.* — La Commission a chargé son président de lui présenter un rapport, le 23 juillet, sur le projet de loi (n° 557, A. N. 3 lég.), sur les hôpitaux et hospices publics (réforme hospitalière).

Ce rapport sera transmis au Ministre de la Santé publique, pour lui donner l'avis de la Commission, en vue d'une éventuelle solution de la réforme hospitalière par voie d'ordonnance.

La Commission a, ensuite, désigné M. Fournier comme rapporteur du projet de loi (n° 394, session 1957-1958), relatif à l'exercice en France des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales par des personnes de nationalité française ayant exercé lesdites professions en Tunisie en vertu de la réglementation particulière à ce pays.

FINANCES

Mercredi 16 juillet 1958. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La Commission a procédé à la désignation des membres des Sous-Commissions légales et des Commissions de coordination.

Ont été nommés :

— douze membres de la Sous-Commission de contrôle de la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte :

MM. Alric, Armengaud, Chapalain, Coudé du Foresto, Courrière, Driant, Filippi, Waldeck L'Huillier, Litaise, Pellenc, Mlle Rapuzzi, M. Walker ;

— cinq membres de la Sous-Commission de l'emploi des crédits affectés à la Défense nationale :

MM. Alric, Bousch, Boutemy, Courrière, Filippi ;

— dix membres de la Sous-Commission chargée d'émettre un avis sur les taxes parafiscales et de péréquation :

MM. Alric, Armengaud, Auberge, Fillon, Francotte, Litaïse, Longuet, Pellenc, Mlle Rapuzzi, M. Walker ;

— trois membres de la Commission de coordination et de contrôle charbon-acier :

MM. Alric, Fléchet, Masteau ;

— quatre membres titulaires de la Commission de coordination des affaires d'Indochine :

MM. Bousch, Boutemy, Pellenc, Portmann.

Et deux membres suppléants de cette Commission :

MM. Litaïse et Alex Roubert ;

— trois membres titulaires de la Commission de coordination de la recherche scientifique et du progrès technique :

MM. Alric, Armengaud et Coudé du Foresto.

Et un membre suppléant de cette Commission :

M. Auberge.

Ont été désignés comme rapporteurs spéciaux :

Dépenses civiles. — Budget général.

— Présidence du Conseil :	MM.
Services civils.....	Coudé du Foresto
Service de la Défense nationale....	Alric
— Affaires étrangères.....	Portmann
— Agriculture	de Montalembert
— Algérie	Masteau
— Anciens combattants et victimes de guerre	Chapalain
— Education nationale.....	Auberge
— Education nationale (jeunesse et sports, arts et lettres).....	Chochoy
— Finances :	
I. — Charges communes.....	Pauly
II. — Services financiers.....	Pauly
III. — Affaires économiques et plan.	Fléchet
— France d'outre-mer.....	Fillon
— Industrie et commerce.....	Alric
— Intérieur	Masteau

MM.

— Justice	Joseph Perrin
— Reconstruction et logement.....	Bousch
— Sahara	Armengaud
— Santé publique et population.....	Peschaud
— Travail et Sécurité sociale.....	Walker
— Travaux publics, transports et tourisme :	
I. — Travaux publics, transports et tourisme	Courrière
Chapitres relatifs aux ports maritimes	Mlle Rapuzzi
II. — Marine marchande.....	Mlle Rapuzzi
III. — Aviation civile et commer- ciale	Coudé du Foresto

Dépenses civiles. — Budgets annexes.

— Caisse nationale d'épargne.....	Waldeck L'Huilier
— P. T. T.....	Gaspard
— Imprimerie nationale.....	Francotte
— Légion d'honneur.....	} Litaise
— Ordre de la Libération.....	
— Monnaies et médailles.....	
— Radiodiffusion française.....	Descours-Desacres
— Prestations familiales agricoles.....	Driant

Dépenses militaires.

A. — Ministère de la Défense nationale et des Forces armées :	
I. — Section commune.....	Boutemy
II. — Air	Filippi
III. — Guerre	Boutemy
IV. — Marine	Courrière
V. — Chapitre des fabrications d'ar- mement	Armengaud
B. — France d'outre-mer.....	Bousch

Dépenses militaires. — Budgets annexes.

— Service des essences.....	} Alric
— Service des poudres.....	

La Commission a ensuite procédé à la désignation de membres de divers organismes extraparlimentaires.

En l'absence de M. le Rapporteur général, excusé, la Commission a entendu M. Armengaud qui a résumé une note établie par M. Pellenc, sur l'utilisation des pleins pouvoirs par le Gouvernement et la situation économique et financière au début du second semestre 1958.

M. Fléchet, représentant du Conseil de la République à la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, a fait un exposé sur les opérations de cet organisme et répondu à des questions de MM. Coudé du Foresto, Raybaud et Bousch.

Enfin, la Commission a adopté et décidé de transmettre au Gouvernement le rapport établi par M. Armengaud sur une étude relative à la politique économique à mettre en œuvre pour favoriser l'entrée de la France dans le Marché commun.

PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

Jeudi 17 juillet 1958. — *Présidence de Mme Marie-Hélène Cardot, président.* — Une délégation, composée de Mme Marie-Hélène Cardot, président, M. de Montullé, secrétaire et MM. Baudin, Bossus, Legros et Parisot, a été désignée par la Commission pour s'entretenir le jour même, à 16 heures 15, avec M. Michelet, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Il a ensuite été procédé à un large échange de vues auquel ont notamment participé Mme le président et MM. Bossus, Martial Brousse, Jean-Louis Fournier, Edmond Jollit, de Montullé et Parisot. Cet échange de vues a porté notamment sur le montant des pensions de veuves de guerre et l'ascendants ainsi que du supplément familial pour orphelins de guerre, le sort des victimes civiles d'Afrique du Nord, la dotation de l'Office national des Anciens Combattants, le centre de rééducation des paraplégiques, le statut des foyers de veuves de guerre, l'indemnité de retour de corps allouée aux communes, la retraite du combattant, la réduction de certains crédits par le décret n° 58-551 du 27 juin 1958 et, enfin, la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant ou de veuve de guerre en A. O. F. et en A. E. F.

SUFFRAGE UNIVERSEL, CONTROLE CONSTITUTIONNEL,
REGLEMENT ET PETITIONS

Jeu­di 17 juillet 1958. — *Présidence de M. de Montalembert, président.* — Au scrutin de liste majoritaire, la Commission a désigné les représentants du Conseil de la République au Comité consultatif prévu par la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 portant dérogation transitoire aux dispositions de l'article 90 de la Constitution.

Sur les 30 suffrages exprimés, ont obtenu :

MM. de Montalembert	28 voix.
François Valentin.....	27 —
Champeix	26 —
Gilbert-Jules	26 —
Marcilhacy	26 —
Monichon	26 —
Nayrou	24 —
Lamine Gueye.....	20 —
de Menditte.....	20 —
Raybaud	16 —
Perrin	14 —
Pisani	14 —
Josse	5 —
M ^{me} Dervaux	3 —
MM. Dulin	2 —
Fillon	1 — (non candidat).

En conséquence, MM. de Montalembert, François Valentin, Champeix, Gilbert-Jules, Marcilhacy, Monichon, Nayrou, Lamine Gueye, de Menditte et Raybaud ont été désignés pour représenter le Conseil de la République au sein du Comité consultatif constitutionnel.

La Commission a ensuite adopté, à l'unanimité, le vœu suivant présenté par M. François Valentin :

« Considérant que l'étude des problèmes constitutionnels relatifs à la structure de l'Union française réclame une compétence et une expérience particulières, la Commission du Suffrage universel du Conseil de la République demande au Gouvernement de bien vouloir examiner s'il ne serait pas possible de compléter le décret n° 58-599 du 16 juillet 1958 par une dis-

position prévoyant que, pour l'examen de ces seuls problèmes, les Commissions compétentes auront la faculté de remplacer (par exemple jusqu'à concurrence des 2/5) les membres élus par elles au Comité consultatif constitutionnel par tels autres membres qui leur paraîtraient plus spécialement qualifiés dans ce domaine. »

Enfin, la Commission a désigné MM. **Marcihacy, Pisani et Raybaud** comme membres de la Sous-Commission des Pétitions.